

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Mise en ligne le 16 décembre 2024

**Délibération n° 2024-143
Séance du 10 décembre 2024**

Convention de partenariat avec
l'association recherche-collectivités dans
le domaine de l'eau en Île-de-France –
ARCEAU-IdF

Le Conseil d'Administration,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de présentation en date du 28 novembre 2024, par lequel Monsieur le Président lui demande d'approuver la convention de partenariat avec l'association recherche-collectivités dans le domaine de l'eau en Île-de-France (ARCEAU-IdF),

Vu le projet de convention,

Après en avoir délibéré

- Article 1 :** Approuve la convention de partenariat avec l'association recherche-collectivités dans le domaine de l'eau en Île-de-France (ARCEAU-IdF).
- Article 2 :** Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention et à prendre toutes les mesures d'exécution qui en découlent.
- Article 3 :** Dit que les dépenses correspondantes seront imputées sur la section de fonctionnement du budget du syndicat.

Le Président

François-Marie DIDIER

